



**Parti socialiste
suisse**

Theaterplatz 4
3011 Berne

Téléphone 031 329 69 69
Téléfax 031 329 69 70

info@pssuisse.ch
www.pssuisse.ch

Envoi par courriel :
biomedizin@bag.admin.ch
gever@bag.admin.ch

À l'attention du
Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral de la santé publique OFSP

Berne, le 30 juin 2021

Consultation concernant la modification de l'ordonnance sur sur les diagnostics in vitro (ODiv) et modification de l'ordonnance sur les essais cliniques de dispositifs médicaux (OClin-Dim)

Monsieur le conseiller fédéral,
Mesdames, Messieurs,

Le Parti socialiste suisse (PS Suisse) vous remercie de l'opportunité qui lui est accordée de se prononcer dans le cadre de la consultation concernant l'objet cité en marge.

Sur la base des modifications apportées à la loi sur les produits thérapeutiques (LPTh) et de la loi relative à la recherche sur l'être humain (LRH) une nouvelle ordonnance sur les diagnostics in vitro (ODiv) est élaborée et l'ordonnance sur les essais cliniques de dispositifs médicaux (OClin-Dim) est adaptée.

Le PS Suisse a pris connaissance de la documentation mise à disposition, prend donc acte des modifications proposées et renonce ainsi à une prise de position.

En vous remerciant de votre attention, nous vous prions de recevoir, monsieur le conseiller fédéral, mesdames, messieurs, nos meilleures salutations.

Parti socialiste suisse

Mattea Meyer
Co-présidente

Cédric Wermuth
Co-président

Anna Nuzzo
Secrétaire politique